

ANCRE : UNE ÉBAUCHE DE PROGRAMMATION COMMUNE

À l'occasion de la première assemblée générale de l'ANCRE (Alliance nationale de Coordination de la Recherche pour l'énergie), une première liste de programmes de R&D, intégrant les sciences humaines et sociales, a été ébauchée par les membres fondateurs de l'Alliance.

Les 9 groupes programmatiques (1) de l'ANCRE (Alliance nationale de Coordination de la Recherche pour l'énergie), réunis pour leur première assemblée générale, le 17 mars dernier, ont mis en commun leurs réflexions pour, d'ici juin, « opérer une sélection des programmes prioritaires pluriannuels à soumettre aux agences de financement (ADEME, ANR, OSEO). » L'identification des compétences présentes dans l'Alliance et des verrous à lever, qu'ils soient scientifiques, technologiques, industriels, sociétaux, environnementaux ou économiques, doit permettre de définir une programmation commune de R&D, mais aussi de faire émerger des propositions communes de projets dans le cadre de l'emprunt national. Dans un communiqué, l'Alliance évoque déjà des « thématiques émergentes » : « l'évaluation technico-économique et environnementale des filières « algues » ou les matériaux innovants pour le nucléaire ainsi que des thèmes transverses comme le stockage de l'énergie en lien avec l'intelligence des réseaux ou la convergence bâtiment/énergie/transports. »



Dans le cadre de l'ANCRE, des structures partenariales pourraient voir le jour, à l'instar du projet de plateforme de R&D sur le photovoltaïque à Palaiseau. © DR

29 mars 2010, Elsa Bellanger

(1) Créée en juillet 2009 à la demande de la ministre Valérie Pécresse, l'ANCRE est composée de cinq groupes programmatiques thématiques dédiés aux sources d'énergie (biomasse, fossile, nucléaire, solaire et géothermique, maritime, hydraulique et éolienne), trois aux usages (transports, bâtiments, industries et agriculture) et un groupe transversal consacré à la prospective et chargé de réaliser la synthèse des résultats. Ces groupes réunissent des représentants du CEA, du CNRS, de la CPU, du CSTB, de l'IFP, de l'IFREMER, de l'INRA et de l'INRETS, mais aussi des industriels, via les pôles de compétitivité comme Axelera, CapEnergies, DERBI, Industrie et Agro-Ressources, Mer de Bretagne et Mer PACA, Tenerrdis, Trimatec, etc.